

# Agir pour la Loutre d'Europe

Retour sur 5 ans d'actions  
2010 - 2015



**Améliorer les  
connaissances**

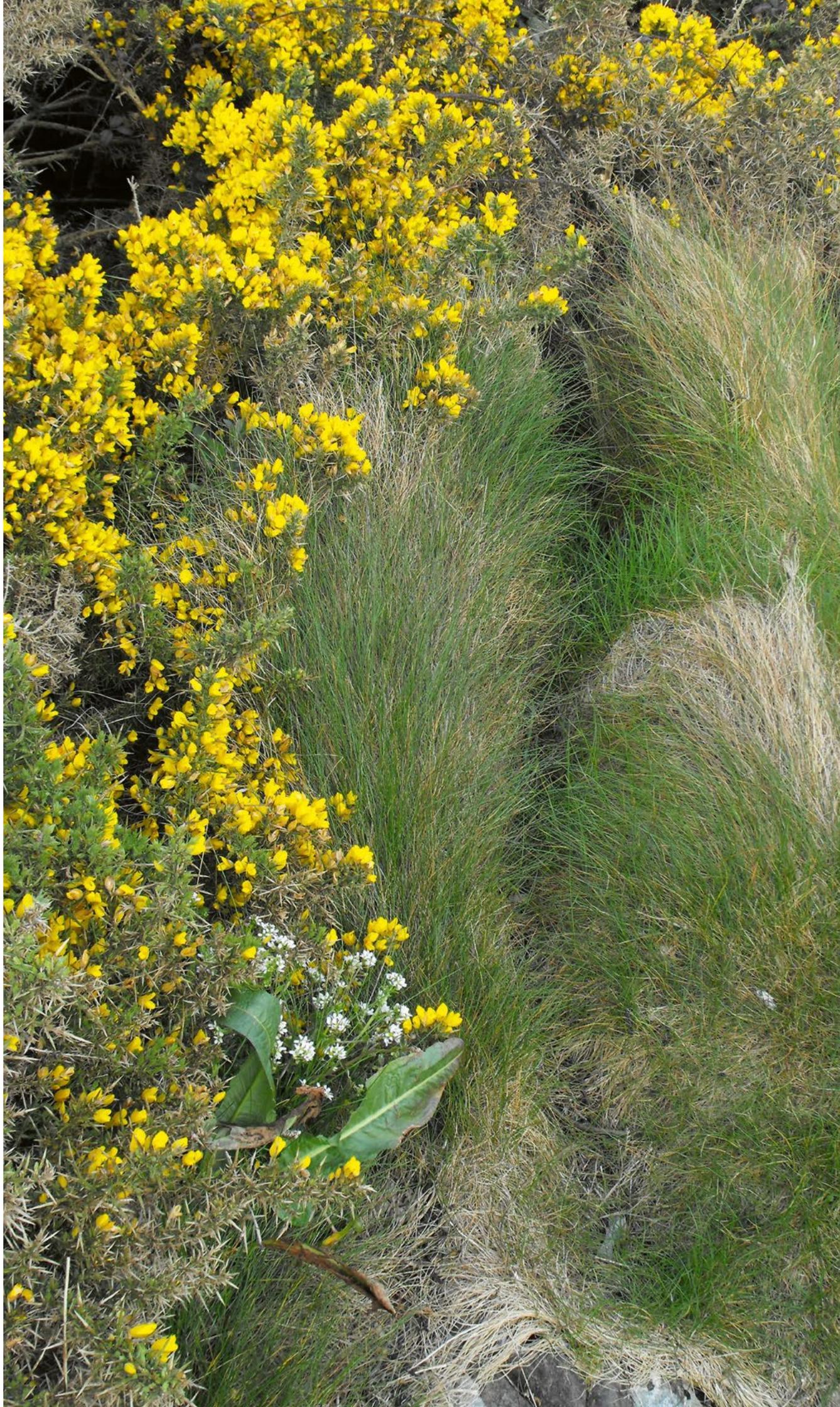
**Protéger**

**Améliorer la  
cohabitation avec  
les activités humaines**

**Former et sensibiliser**

**Echanger, partager  
les expériences**





# Avant-propos

La Loutre d'Europe a bénéficié d'un Plan National d'Actions (PNA) mis en œuvre de fin 2010 à début 2016. La Loutre, autrefois présente dans toute la France métropolitaine, a fortement régressé en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Ce déclin a pu être freiné grâce à la protection légale de l'espèce (en 1972 par l'interdiction de sa destruction, puis de manière renforcée en 1981 par l'obtention du statut d'espèce protégée) et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques. La tendance s'est même inversée, puisqu'une extension des populations est aujourd'hui observée. Cependant, la Loutre est toujours absente d'une grande partie de son aire de répartition originelle et doit encore faire face à des menaces d'origine anthropique. A l'heure actuelle, le trafic routier et le mauvais état des milieux aquatiques apparaissent comme étant les principaux freins à la recolonisation. Par ailleurs, la Loutre, prédateur piscivore, peut commettre des dégâts dans les exploitations aquacoles, ce qui peut engendrer des conflits avec la profession.

Les plans nationaux d'actions sont des outils mis en place par le Ministère de l'Environnement dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Le PNA Loutre a été initié suite aux demandes faites auprès du Ministère par le Groupe Loutre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). Il a été rédigé en 2009 par la SFEPM. La première partie du document présente l'espèce et fait une rétrospective des actions menées par le passé. La deuxième partie propose une stratégie de conservation sur 5 ans, sous forme de fiches actions (31 en tout) réparties dans les catégories « étude », « protection » et « communication ».

Le PNA Loutre a été mis en place dans le but d'encourager le retour de la Loutre et ce, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines. Les principaux enjeux du plan étaient la consolidation du réseau d'acteurs et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre, une meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation, la mise en œuvre d'actions de conservation (réduction de la mortalité d'origine anthropique, protection et restauration de l'habitat, amélioration de la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel...) et l'amélioration des conditions de cohabitation avec l'aquaculture.

L'animation du plan au niveau national a été assurée par la SFEPM à partir de septembre 2010. La mise en œuvre du plan a été officiellement lancée par le Ministère en février 2011. La DREAL du Limousin, désormais DREAL Nouvelle-Aquitaine, qui avait déjà présidé le comité de suivi de la rédaction de ce plan, en a assuré le pilotage au niveau national. Le plan a été animé localement par des structures désignées par les DREAL des régions concernées. De très nombreux organismes ont contribué à la mise en œuvre des actions.

La présente brochure donne un coup de projecteur sur les principales avancées durant la mise en œuvre du PNA en faveur de la Loutre d'Europe.

# Suivre la répartition de la Loutre en France

Des inventaires de l'espèce (par recherche des indices de présence, principalement les crottes, appelée épreintes, et les empreintes) et des collectes d'informations obtenues de manière aléatoire, sont réalisés dans toutes les régions où la Loutre est présente. Le suivi s'est considérablement développé ces dernières années grâce à un réseau de prospecteurs qui s'est étoffé ; plus de 70 formations ont été proposées dans différentes régions depuis 2010. Les données sont aussi aujourd'hui mieux centralisées, aux échelles locale et nationale.



Formation à la recherche d'indices de présence (photo : Pierre Rigaux)

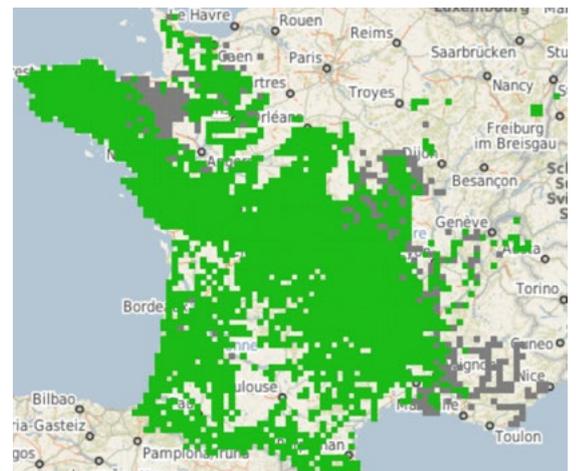


Epreinte (féces) et empreinte de loutre (photos : Rachel Kuhn, Stéphane Raimond)

La SFPEM a collecté les données disponibles pour la France ; 15 régions ont participé, ainsi que l'ONCFS à l'échelle nationale. Un projet de réalisation d'une cartographie en ligne, dynamique et actualisée régulièrement, est en cours. Y seront représentées les mailles 10x10 km L93 (de la grille Lambert 93) positives, c'est-à-dire celles où la présence de l'espèce a été attestée, et les mailles 10x10 km négatives, c'est-à-dire où l'espèce n'a pas été détectée. Les mailles sont considérées comme étant « négatives » uniquement si les prospections ont été réalisées selon la méthode standard du PNA ; cette méthode consiste à prospecter 4 points par maille 10x10 km L93, plus 600 m de rives à partir de chaque point. A ce jour, des informations pour plus de 5000 mailles 10x10 km ont été collectées sur toute la France.

Répartition de la Loutre d'Europe en France (vert : mailles positives, gris : mailles négatives)

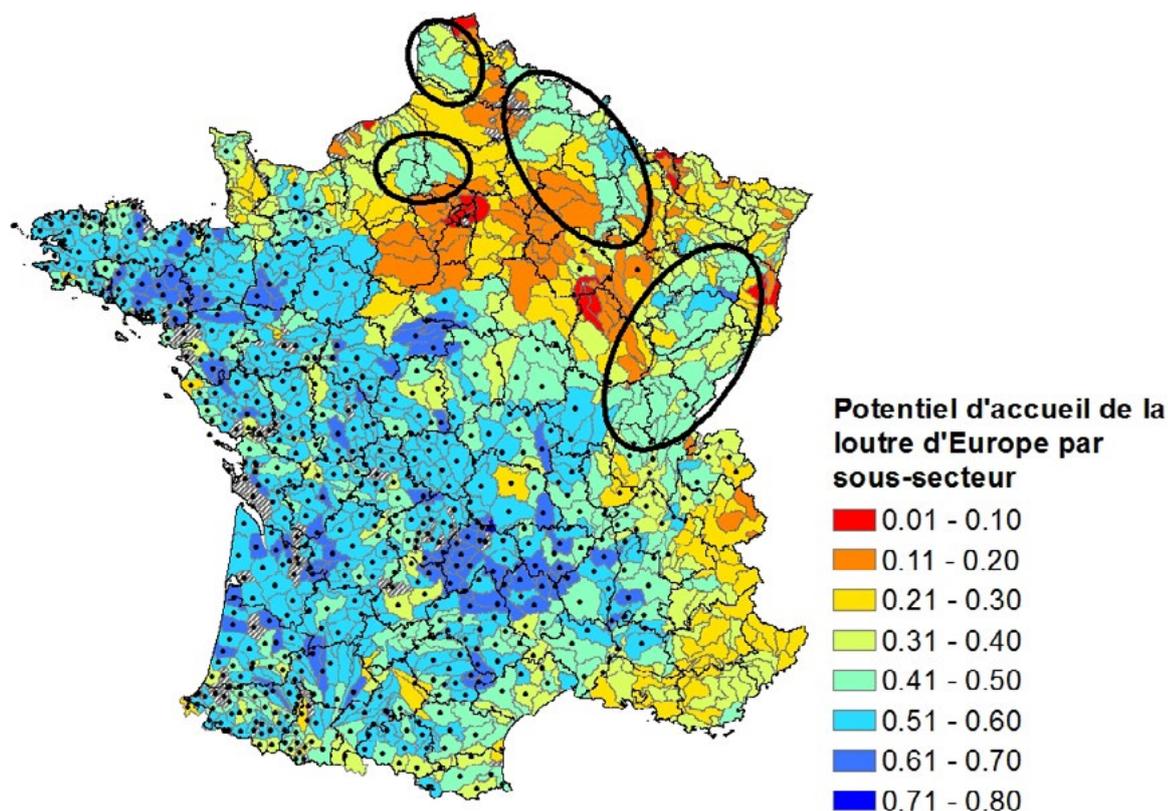
Données 2006-2015, transmises par : le GEPMA (Alsace), Cistude Nature (Aquitaine), Catiche Productions (Auvergne), la SHNA (Bourgogne), le GMB (Bretagne), le PNR de la Forêt d'Orient (Champagne-Ardenne), Indre Nature (Centre), Méridionalis (Languedoc-Roussillon), le GMHL (Limousin), le GMN (Normandie), Nature Midi-Pyrénées (Midi-Pyrénées), la coordination LPO PDL (Pays de la Loire), Poitou-Charentes Nature (Poitou-Charentes), la LPO PACA (PACA), la coordination LPO Rhône-Alpes (Rhône-Alpes) et l'ONCFS.



# Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre

Un diagnostic environnemental par secteur géographique a été réalisé à partir de critères déterminants pour la Loutre, afin d'obtenir une représentation cartographique du potentiel d'accueil. Ce projet national a été porté par le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Pour chaque sous-secteur hydrographique, des facteurs impactant la présence de la Loutre ont été renseignés : disponibilité et qualité du milieu aquatique et des zones humides, disponibilité de la ressource alimentaire, dérangement humain et caractéristiques générales de l'écosystème (type d'occupation du sol, relief) afin de pouvoir créer un modèle Maxent.

**D'après cette étude, 30% des sous-secteurs hydrographiques de France métropolitaine sont peu favorables à la Loutre, 68% sont assez favorables à l'implantation de l'espèce et 2% peuvent être considérés comme très favorables à son installation.**



Modèle du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe en France métropolitaine, les points noirs représentent les présences actuelles connues de la Loutre d'Europe dans les sous-secteurs. Les sous-secteurs hachurés correspondent à ceux pour lesquels tous les paramètres n'ont pu être renseignés. Les cercles noirs représentent les zones considérées comme potentiellement favorables mais où la Loutre n'est pas encore de retour.

Référence :

SAVOURE-SOUBELET A., WITTE I., FLAMME L., GRECH G. & HAFFNER P. (2015). Détermination du potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) par secteur géographique en France métropolitaine. *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)* 70 (4) : 293-313.

# Réduire la mortalité routière

Les collisions avec des véhicules constituent la première cause de mortalité de la Loutre d'Europe, et représentent ainsi l'un des principaux freins à la recolonisation.

Les loutres traversent les routes pour rejoindre une mare, un étang, un fossé non connecté... Même le long d'un cours d'eau, lorsqu'un pont se présente, une loutre a tendance à le franchir, non pas dans l'eau en nageant, mais sur la berge en marchant. Lorsqu'il n'y a pas de berges ou qu'elles sont submergées, l'animal passe souvent au-dessus du pont et traverse la chaussée. La présence d'un barrage peut aussi contraindre une loutre à passer sur une route.



Loutre trouvée sur une route  
(photo : Jean-Pierre Swierczek)

**Des aménagements bien conçus et bien réalisés, permettent aux loutres de passer sous la chaussée et ainsi d'éviter les véhicules.**

6



Formation organisée par Sologne Nature Environnement  
(photo : Rachel Kuhn)



Banquette en béton utilisable même en cas de fortes crues  
(photo : Groupe Mammalogique Breton)

Plusieurs études ont été réalisées ces dernières années pour déterminer la dangerosité, pour la Loutre, d'ouvrages hydrauliques existants. Par exemple, dans les Pays de la Loire, 1281 ouvrages ont été évalués ; 223 présentent un risque moyen, 119 un risque fort et 44 un risque très fort (source : LPO Pays de la Loire).

Des passages sous la chaussée sont régulièrement aménagés, dont plus d'une vingtaine depuis le début du plan.

Des formations à destination des acteurs concernés (structures naturalistes et gestionnaires de routes) sont organisées afin de mieux faire connaître cette problématique et les solutions envisageables.



Buses sèches (photos : PNR du Marais poitevin, GMB)



Les banquettes flottantes constituent une alternative peu onéreuse et facile d'installation. Elles peuvent être une solution lorsque le passage est étroit et en cas de fortes variations des niveaux d'eau (photo : GREGE).

## Autres causes de mortalité d'origine anthropique

### Piégeage et tirs :

Les loutres sont aujourd'hui légalement protégées mais peuvent encore être piégées ou tirées par accident ou faire l'objet d'actes de braconnage. La pose de pièges tuants est désormais interdite jusqu'à 200 m des rives dans les secteurs de présence de la Loutre. Les formations et les outils de communication proposés par les fédérations de chasseurs et de piégeurs présentent les éléments de reconnaissance de l'espèce et la réglementation en faveur de sa protection.



Piège cage, non tuant, à privilégier mais à relever rapidement (photo : Rachel Kuhn)

### Engins de pêche :

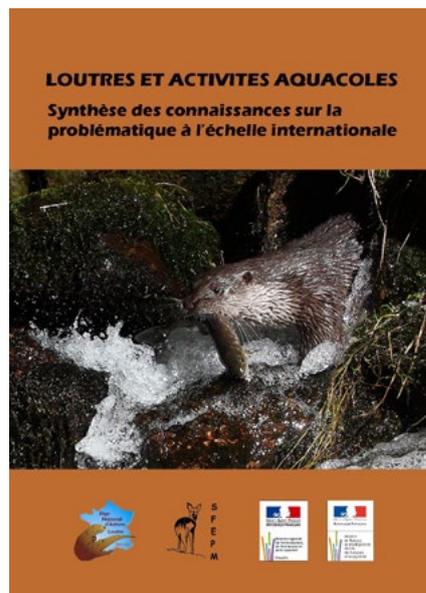
Les loutres peuvent pénétrer dans des engins de pêche type nasse à anguille, y rester coincées et se noyer. La solution consiste à poser des grilles à l'entrée de ces engins. L'information sur cette problématique a été diffusée auprès des pêcheurs.



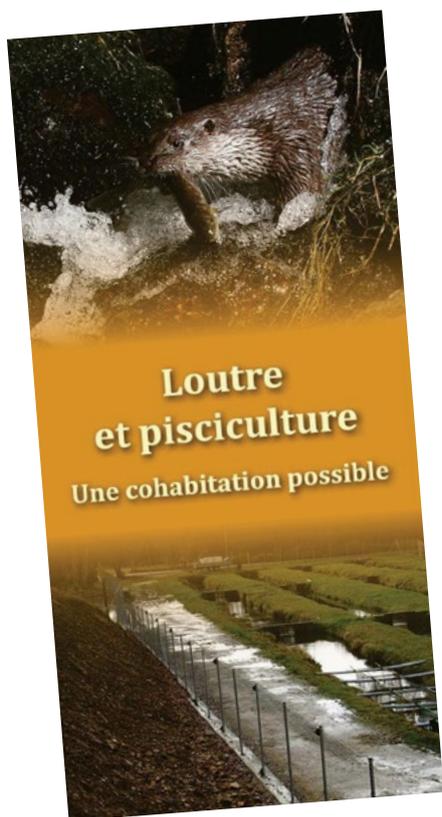
Nasse de pêche présentée lors d'une formation sur la Loutre (photo : Pierre Rigaux)

# Concilier préservation de la Loutre et production piscicole

La Loutre, espèce piscivore, peut prélever des poissons dans les élevages. Un des grands objectifs du Plan National d'Actions a été de favoriser la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture. Il s'agit tout d'abord de rétablir certaines vérités : les loutres sont des animaux solitaires qui sont certes plus partageurs avec leurs congénères lorsque les ressources alimentaires sont abondantes, mais qui ne se réunissent jamais en grand nombre. L'impact de la prédation est négligeable sur de grands étangs. Les pertes peuvent, par contre, être importantes lorsque le poisson est confiné, dans les salmonicultures notamment, et lourdes de conséquences sur le plan économique, en particulier pour les petites exploitations familiales.



Document réalisé dans le but de faire le point sur les connaissances disponibles au début de la mise en œuvre du plan



Plaquette de sensibilisation

Un animateur « Loutre et pisciculture » a été nommé dans le cadre du plan, avec l'aval de la profession, afin de sensibiliser les exploitants et de concevoir des systèmes de protection des piscicultures, en tenant compte des capacités de la Loutre, mais aussi des méthodes de travail du pisciculteur. Cet animateur, Stéphane Raimond, lui-même ancien pisciculteur et ayant été confronté au problème dans sa propre exploitation, possède une bonne connaissance du métier et de la biologie de la Loutre. Il possède ainsi les compétences techniques nécessaires et sait aussi trouver les mots justes face à ses anciens collègues

**L'animateur Loutre et pisciculture est intervenu sur plus d'une vingtaine d'exploitations depuis 2011.**

Expertise d'une pisciculture de Dordogne  
(photo : Rachel Kuhn)





Présentations lors de colloques  
(photos : Thierry Degen/DREAL Nouvelle-Aquitaine,  
Daniel Sirugue)

Pour davantage d'informations  
et télécharger les documents :  
[www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm](http://www.sfepm.org/loutreaquaculture.htm)

Deux exploitations ont pu être équipées de systèmes, efficaces aux dires des exploitants, pour prévenir la prédation par la Loutre, conformément aux recommandations de l'animateur Loutre et pisciculture.

Visite de la pisciculture expertisée en Dordogne, aujourd'hui aménagée pour prévenir la prédation par la Loutre, lors du séminaire PNA Loutre (photo : Thierry Degen/DREAL Nouvelle-Aquitaine)

Le sujet a également été abordé lors de nombreuses réunions et conférences et dans des publications, ce qui a permis de mieux faire connaître la problématique et les solutions envisageables auprès des acteurs potentiellement concernés ; les exploitants et les responsables de la profession bien-sûr, mais aussi les associations et les administrations. Certaines interventions ont eu lieu en école d'aquaculture, permettant ainsi de sensibiliser en amont de futurs pisciculteurs.

Programme d'activités 2014  
« Les rendez-vous du CPIE »

CLERMONT-DÔMES

## Projection-conférence

### « Le banquet des loutres »

Un film de Ronan FOURNIER-CHRISTOL

En présence de **Stéphane RAIMOND**  
Animateur loutre/pisciculture  
(Plan national d'action loutre SFPEM), photographe

**GRATUIT**

**Vendredi 16 mai à 20h**  
**au CPIE Clermont-Dômes**

Photos : Stéphane RAIMOND  
Objetif Loutres  
http://objetifloutres.beaumont.com

Informations / Réservations : 04.73.87.35.21 ou [cpie-clermont-domes@wanadoo.fr](mailto:cpie-clermont-domes@wanadoo.fr)  
Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Clermont-Dômes  
1 rue des colonies - Thèze - 63122 SAINT GENES CHAMPANELLE <http://www.cpie-clermont-domes.org>



# Mieux faire connaître la Loutre et ses besoins

## Sensibiliser, informer

De très nombreuses conférences, des projections de films, des expositions, des sorties, des stands, des animations, des publications et outils pédagogiques ont permis de mieux faire connaître la Loutre auprès des différents publics.



Article paru dans la revue *Espèces*



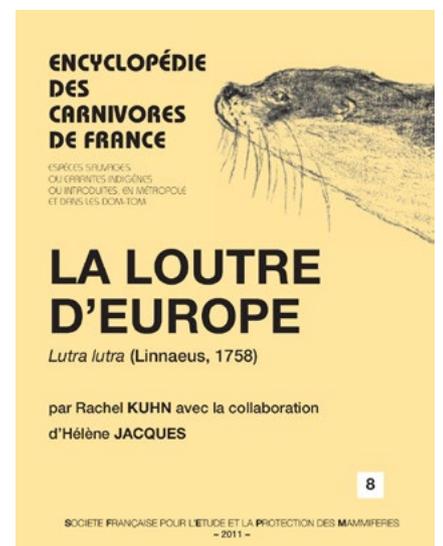
Documentaire sorti en 2015



Animation sur la Loutre lors de la Fête de la Nature (photo : Roman Pavisse)



Stand lors du week-end de la Loutre au Parc Zoologique de Paris (photo : Parc Zoologique de Paris)



*L'Encyclopédie des Carnivores de France* a été achevée en 2011 par la publication du fascicule sur la Loutre d'Europe

Grâce à son statut d'espèce à PNA, à la communication réalisée et au développement des échanges, la Loutre est aujourd'hui mieux prise en compte dans les politiques publiques et dans la gestion des espaces protégés ou gérés (Trame Verte et Bleue, études d'impact, Natura 2000, réserves, parcs...).

## Former les acteurs

En plus des actions de communication précédemment citées qui permettent d'informer le grand public mais aussi les acteurs directement concernés par la conservation de la Loutre, plus de 70 formations ou journées techniques ont été organisées à destination des professionnels ainsi que des bénévoles souhaitant s'impliquer. Plus d'un millier de participants ont été comptabilisés. Ces formations permettent de mieux faire connaître la Loutre et les problématiques liées à sa conservation, et également, d'étoffer le réseau d'observateurs qui participent au suivi de l'espèce.

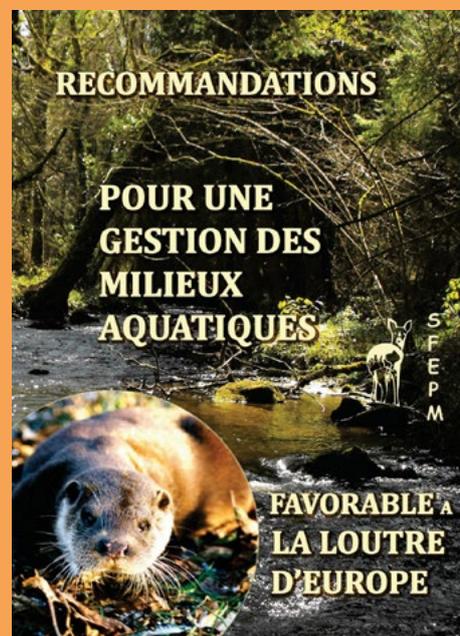
De nombreux articles sur la Loutre ont été publiés dans des bulletins destinés aux gestionnaires des milieux (animateurs Natura 2000, techniciens de rivière, personnels des parcs et réserves...).



Formation sur la Loutre organisée par l'ONF, au cours de laquelle le GMB et la SFPEM sont intervenus (photo : Rachel Kuhn)

Le document *Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe*, publié en 2016, est destiné aux gestionnaires des cours d'eau et des zones humides, aux aménageurs, aux forestiers, aux particuliers... à tous ceux susceptibles d'intervenir sur les milieux aquatiques et leurs abords. Il leur propose des mesures permettant d'optimiser les capacités d'accueil pour la Loutre, basées sur une synthèse des recommandations exposées dans différentes publications.

[www.sfepm.org/conservationloutre.milieu.htm](http://www.sfepm.org/conservationloutre.milieu.htm)



# Partager les expériences, développer les réseaux et les coopérations

Un des grands apports du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre a été de développer les échanges. Des participations à des colloques, des formations, des événements divers, de nombreuses réunions, dont les réunions annuelles du comité de pilotage national du plan, les réunions annuelles du Groupe Loutre de la SFPEM, les réunions des comités de pilotage et des groupes Loutre régionaux ont permis aux naturalistes et aux autres acteurs impliqués dans le suivi et la protection de la Loutre de se rencontrer et de mettre en place des projets communs.

La Loutre, et les actions du PNA en particulier, ont fait l'objet d'au moins une intervention lors de chaque colloque francophone de Mammalogie depuis 2010.

Les coopérations et la centralisation des informations se sont développées dans les régions. De plus, ces acteurs, qui travaillent généralement à l'échelle locale, ont eu de nombreuses opportunités de partager leurs expériences avec les collègues des autres régions et de participer à des projets interrégionaux et nationaux. La mise en place d'une animation dans les régions et à l'échelle nationale, où elle a fait l'objet d'un poste à temps plein à la SFPEM, a contribué au développement d'un réseau de coopération.

Une liste de discussion, ouverte à tous, comprend aujourd'hui plus de 200 inscrits ; les échanges portent sur tout sujet relatif à la Loutre, allant de questions sur des problématiques particulières à l'identification d'indices de présence ou d'animaux pris par pièges photos, en passant par des annonces d'événements. La publication, deux fois par an, de *l'Echo du PNA Loutre*, le bulletin de liaison du plan, auquel de très nombreuses structures ont collaboré durant cinq ans, a permis de diffuser l'information, de valoriser divers projets et d'assurer un lien entre tous ceux dont les actions contribuent à atteindre les objectifs du plan.

Les échanges ont également été développés avec la communauté internationale, notamment le groupe loutre de l'UICN (Otter Specialist Group).



Réunion du Groupe Loutre de la SFPEM  
(photo : Hélène Jacques)

12



**Le PNA Loutre s'est clôturé par un séminaire national, les 17 et 18 juin 2016, à Limoges. Celui-ci a rassemblé une centaine de participants. Les grands volets du plan ont été présentés lors d'une journée en salle, suivie, le lendemain, d'une visite d'une pisciculture aménagée pour prévenir la prédation par la Loutre et d'une démonstration de l'outil pédagogique du CEN Limousin *Qui a vu Lulu ?***

[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-de-la-loutre-d-a1207.html](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-de-la-loutre-d-a1207.html)

[www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Documents-publications/Salle-de-presse/Communique-et-dossiers-de-presse/Plan-national-d-action-en-faveur-de-la-Loutre-d-Europe](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Documents-publications/Salle-de-presse/Communique-et-dossiers-de-presse/Plan-national-d-action-en-faveur-de-la-Loutre-d-Europe)

[www.sfepm.org/pdf/seminairePNAloutre-programme.pdf](http://www.sfepm.org/pdf/seminairePNAloutre-programme.pdf)

# Créer des Havres de Paix

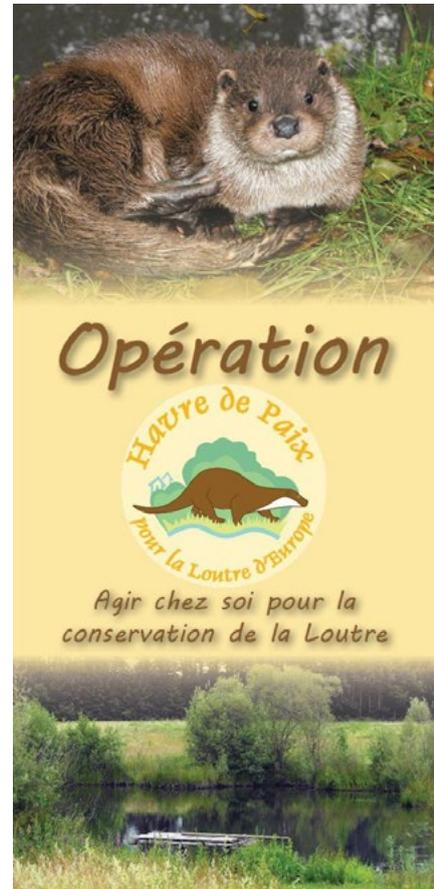
Un Havre de Paix est un site géré en faveur de la Loutre et des milieux aquatiques (pas de pesticides, dérangement limité, berges préservées...).

Tout propriétaire de terrain en bord de cours d'eau, point d'eau ou zone humide, peut créer chez lui un Havre de Paix en signant une convention avec les associations partenaires. Il peut afficher son engagement au moyen d'auto-collants et de panneaux qui permettront d'informer amis, voisins et passants.

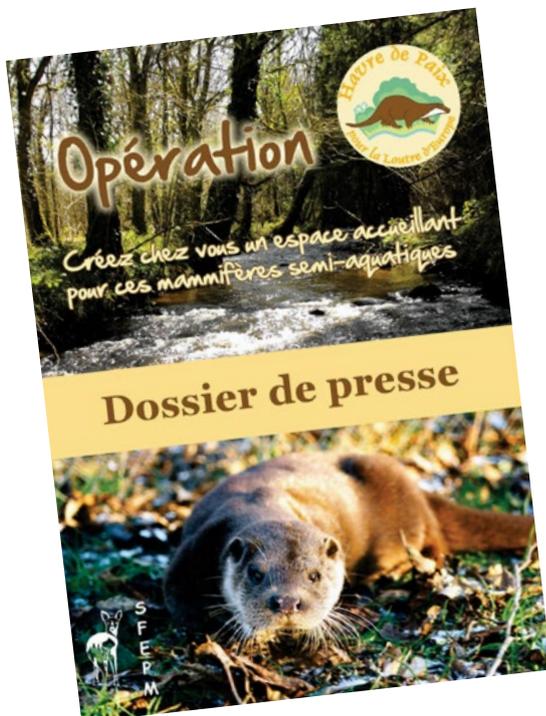
Cette action, développée par le Groupe Mammalogique Breton depuis les années 80, est devenue nationale, sous la coordination de la SFEPM ; 19 associations régionales ou départementales relaient l'opération.

A ce jour, on compte plus de 80 Havres de Paix dans huit régions, dont de nombreux sites qui accueillent du public (sites gérés par des associations, chambres d'hôtes, maisons de parcs naturels...).

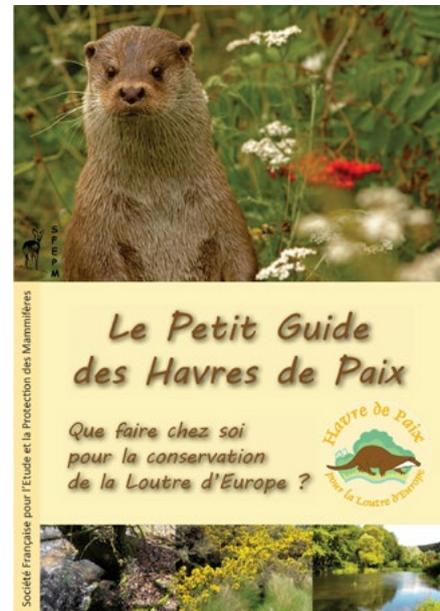
L'opération suscite un réel intérêt dans les médias et sur les réseaux sociaux ; elle a fait l'objet de nombreux articles ainsi que d'émissions à la radio et de reportages télévisés.



Plaquette de présentation



Guide remis aux propriétaires de Havres de Paix



Pour plus d'informations et télécharger les documents :

[www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm](http://www.sfepm.org/HavresPaixloutre.htm)

Panneau que les propriétaires peuvent se procurer



## Et aussi...

### Valorisation des loutres trouvées mortes

Un protocole sur la valorisation des spécimens de loutres trouvées mortes a été élaboré. Les informations sur les découvertes de cadavres ont été centralisées et cartographiées. Des tissus (morceau d'oreille par exemple) sont collectés pour constituer une banque de prélèvements destinés à des analyses génétiques. Des autopsies sont réalisées dans le cadre d'études spécifiques ou pour mettre des prélèvements d'organes à disposition de la communauté scientifique.



Scéance d'autopsie (photo : GMB)

### Etudes des populations par analyses génétiques

Les échantillons prélevés sur les cadavres sont d'ores et déjà valorisés dans le cadre d'études génétiques. Ces études se basent également sur l'analyse de fèces (pourtant plus complexe et plus onéreuse car l'ADN est de moins bonne qualité), étant donné que les loutres, et donc les cadavres, sont rares dans de nombreuses régions. L'utilisation de pièges à poils pour collecter du matériel génétique est actuellement testée.

14

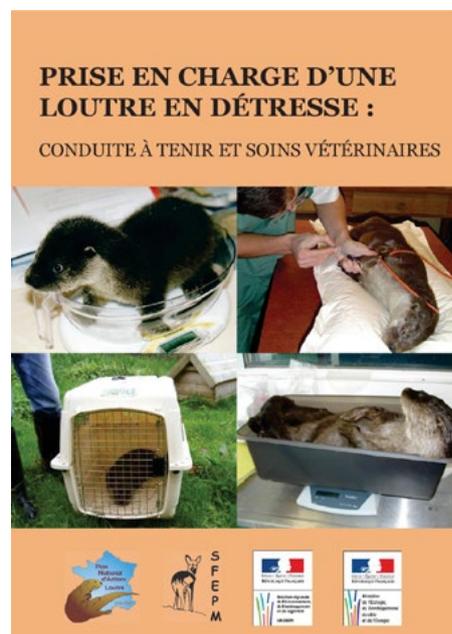
### Assistance technique et scientifique

Les animateurs du plan d'actions et leurs partenaires sont présents pour apporter informations, conseils et assistance sur tout sujet relatif à la Loutre : recherche bibliographique ou d'illustrations, montages de projets, études, création d'outils, publications, organisation d'évènements...

### Prise en charge des loutres « en détresse »

Des cas de découverte de loutres « en détresse » (blessées ou jeunes séparés de la mère) se présentent régulièrement ces dernières années et, bien que restant peu nombreux (environ un à deux cas par an), ils posent d'importants problèmes en raison du manque d'expérience des organismes locaux face à ces situations et du manque de centres adaptés pour l'accueil de ces individus sur le long (et même court) terme. Les responsables du plan d'actions ont alerté les structures potentiellement concernées par cette problématique (associations, centres de soins, autorités...) et ont rédigé un guide sur la prise en charge des loutres en détresse et les soins à apporter, avec l'assistance de vétérinaires.

[www.sfepm.org/S0Sloutre.htm](http://www.sfepm.org/S0Sloutre.htm)



# Les principaux partenaires



## Remerciements

Nous voulons exprimer toute notre gratitude à tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de ce plan d'actions, à tous les partenaires indirects (associations diverses, gestionnaires, acteurs socio-professionnels...) qui, en prenant en compte la Loutre dans leurs activités et en communiquant sur cette espèce, ont contribué à atteindre les objectifs de ce PNA, à ceux qui se sont intéressés à ce plan, notamment les lecteurs du bulletin de liaison *L'Echo du PNA Loutre*, et à tous ceux qui soutiennent la conservation de la nature.



Pour plus d'informations : [www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)

Octobre 2016

Rédaction et conception graphique : Rachel Kuhn (SFEPM)

Relecture : Véronique Barthélemy (DREAL Nouvelle-Aquitaine),  
Hélène Jacques (SFEPM)

Photo de couverture : Nicole Duplaix

